

LE MAG'



• PROJET

- La cuisine centrale

• LES NOUVEAUX ÉLUS

- de la communauté de communes

• ÉCONOMIE

- Les aides

• L'EAU

- Les investissements



- Collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers et industriels
- Location de bennes de 10 à 35 m³ et de compacteurs
- Location et vente de bacs roulants



Centre de tri / transfert COVED
Lieu-dit Le Marlet - RN86
07340 SERRIERES
04 75 67 58 92

LE COMPOSTAGE, UN GESTE ÉCOLOGIQUE

La communauté de communes lance une nouvelle action de mobilisation pour le compostage et met en vente, pour les particuliers du territoire, des composteurs de jardin, à tarifs préférentiels.

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE :
fabrication d'un engrais naturel de qualité.

INTÉRÊT ÉCONOMIQUE :
détourner les bio-déchets des déchets ménagers et donc diminuer les quantités à incinérer..

	Modèle	Prix unitaire TTC	Prix de revente (CCPR)
Composteurs	300 L	52,88 €	31 €
	600 L	66,08 €	40,50 €
Accessoires	Mélangeur	4,92 €	3 €
	Bioseau	3,66 €	2,50 €

Pour tout renseignement sur le compostage ou pour réserver un composteur, contactez la communauté de communes.
04 74 87 94 10 ou environnement@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr
9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

SOMMAIRE

Mandat 2020/2026 Les nouveaux élus Les commissions thématiques	4
Economie Les aides aux entreprises	14
La Maison des Services Ateliers, emploi, permanences	20
Environnement La redevance incitative Les travaux d'investissement	14
Aménagement du territoire Rénov'actions 42	26
Projets La cuisine centrale La piscine	30
Culture L'actualité	32
La base de loisirs Les apprentis Nettoyage des berges	34



Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

9 rue des Prairies • 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 30 13
ccpr@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

N° 10 | mars 2021 - N° ISSN : 2552-6103

Direction publication : Serge RAULT et la commission communication
Rédaction : commission communication
Conception : CCPR (Armelle Ghibaudo)

Crédits photos : CCPR - Pixabay - Olivier Lajuzan.
Impression : Imprimerie Caradot Pélussin.
Imprimé sur du papier certifié PEFC (Pan European Forest Council), pour une gestion durable des forêts



ÉDITO



Serge RAULT

Président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et Maire de Saint-Pierre-de-Bœuf

Le Mag' 10 de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien est le premier magazine de la nouvelle équipe communautaire élue à la suite des élections municipales de 2020, une équipe significativement renouvelée avec 5 nouveaux maires (sur 14) et 18 nouveaux conseillers (sur 35).

Cette installation s'est inscrite dans un contexte bien particulier, dans une période de relative trêve sanitaire au milieu de deux vagues de l'épidémie de COVID 19, qui a constitué un véritable fil rouge de transition entre les deux mandatures. En dépit des difficultés pratiques liées au respect des divers protocoles et des gestes barrières, nous avons collectivement veillé à garantir au mieux, dans ces moments difficiles, la poursuite des différentes politiques communautaires tout en menant des opérations spécifiques telles que l'achat de masques, des aides renforcées à l'économie, l'action partagée avec les professionnels de santé pour l'ouverture d'un centre de vaccination.

Notre communauté de communes peut développer son programme sur des bases saines grâce à l'action des précédentes équipes auxquelles je tiens à rendre hommage et plus particulièrement à Georges Bonnard, Président de la communauté de communes lors du mandat passé ; il a su faire avancer notre territoire dans un climat de travail serein, productif et toujours positif.

Notre intercommunalité de 14 communes et 17 000 habitants a démontré tout au long des années écoulées sa capacité à faire vivre le Pilat Rhodanien, à développer des politiques efficaces dans des domaines essentiels : aménagement du territoire, services à la personne, aides à l'économie et à

l'habitat, tourisme, petite enfance, lecture et cinéma, eau, environnement, gestion des déchets...

Sa place et son action sont reconnues tant par l'Etat que par les grandes collectivités, une considération significative lorsqu'on se rappelle les regroupements récents de nombreuses intercommunalités auxquels nous avons eu la volonté et la possibilité de nous soustraire.

Notre principal défi réside dans notre capacité collective à conserver ce dynamisme en répondant aux différents enjeux de notre territoire et aux besoins de l'ensemble de ses habitants.

Tel est le sens des projets sur lesquels travaille votre équipe communautaire et notamment pour un développement économique adapté au Pilat avec l'extension de la zone Guilloron à Maclas, la future zone de l'Aucize à Bessey, les différentes aides à l'emploi ; une gestion des déchets améliorée par la rénovation de la déchèterie à Pélussin ou (et) la création d'un nouvel équipement : l'amélioration des mobilités en lien avec la Région ; le renforcement d'équipements structurants avec le projet de rénovation de la piscine à Pélussin...

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différents sujets dans des temps proches que nous espérons tous sans COVID.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel communautaire, je tiens à vous assurer de notre volonté commune d'œuvrer au mieux pour notre si beau territoire du Pilat Rhodanien, en adressant tous nos remerciements à tous ceux qui n'ont pas ménagé et ne ménagent pas leur peine pour venir en aide aux personnes touchées par l'épidémie ■

Les élus de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

Mandat 2020/2026

Le nouveau conseil communautaire s'est installé le 6 juillet 2020 pour 6 années. Lors de cette séance, le Président, les Vices-présidents et le bureau communautaire ont été élus.

Le bureau communautaire

Instance décisionnelle composée des 14 maires des communes du territoire, ils se réunissent chaque semaine. Le Bureau assure la gestion des affaires courantes du territoire et prépare les délibérations du conseil communautaire.

Serge RAULT
Président
de la
Communauté de Communes
du Pilat Rhodanien
Maire de Saint-Pierre-de-Bœuf



LES 7 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils sont responsables d'un domaine de compétence et président les séances de travail des commissions.



Valérie PEYSSELON
1^{ère} Vice-Présidente
en charge de l'eau, de
l'assainissement non collectif
et du très haut-débit
Maire de Vérin



Michel DEVRIEUX
2^{ème} Vice-Président
en charge
du tourisme
Maire de Pélussin



Jacques BERLIOZ
3^{ème} Vice-Président
en charge des finances, de la
communication et de la culture
*Maire de
La Chapelle-Villars*



Charles ZILLIOX
4^{ème} Vice-Président
en charge de l'aménagement du
territoire, de l'urbanisme et de
l'habitat
Maire de Bessey



Patrick METRAL
5^{ème} Vice-Président
en charge du
développement économique
et de l'emploi
Maire de Chavanay



Farid CHERIET
6^{ème} Vice-Président
en charge des
services à la personne et
Président de la SPL
Maire de Lupé



Hervé BLANC
7^{ème} Vice-Président
en charge de
la mutualisation et de la piscine
Maire de Maclas

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Philippe ARIÈS
délégué
à la gestion des déchets
Maire de Roisey



Michel BOREL
délégué
au développement
durable et aux mobilités
Maire de Véranne



Annick FLACHER
*Maire de
Saint-Appolinard*



Christelle MARCHAL
*Maire de
Malleval*



Jean-Louis POLETTI
*Maire de
St-Michel s/ Rhône*



Béatrice RICHARD
*Maire de
Chuyer*

Les conseillers communautaires



Brigitte BARBIER
Chavanay



Anne-Marie BORGEAIS
Chavanay



Yannick JARDIN
Chavanay



Jean-Baptiste PERRET
Chavanay



Philippe BAUP
Chuyer



Laurent CHAIZE
Maclas



Marcelle CHARBONNIER
Maclas



Thomas PUTMAN
Malleval



Jean-François CHANAL
Pélussin



Martine JAROUSSE
Pélussin



Stéphane TARIN
Pélussin



Agnès VORON
Pélussin



Corinne KOERTGE
Pélussin



Dominique CHAVAGNEUX
Pélussin



Eric FAUSSURIER
Roisey



Jacques GERY
St-Appolinard



Sylvie GUISSET
St-Michel s/Rhône



Christian CHAMPELEY
St-Pierre-de-Bœuf



Véronique MOUSSY
St-Pierre-de-Bœuf



Martine MAZOYER
Véranne



Cyrille GOEHRY
Vérin

À l'issue de la mise en place du nouveau conseil communautaire, le 22 juillet 2020, 11 commissions thématiques intercommunales ont été créées.

Il s'agit de groupes de travail et de réflexion, chargés de définir des propositions d'actions dans un domaine précis. Les commissions sont à l'origine de nombreux projets.

Les membres des commissions se réunissent pour étudier leurs dossiers respectifs et formulent des propositions et des avis, soumis au Bureau puis au Conseil Communautaire.

Chaque commission est composée de deux représentants de chaque commune, peu importe la taille. Les maires peuvent participer à toutes les commissions. Les représentants peuvent être élu communautaire et / ou élu municipal.

RÉSEAUX

La commission réseaux a pour objectif le suivi et la gestion des réseaux d'eau mais également de la fibre optique suite à la mise en place du Très Haut Débit (THD).



La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien dotée de la compétence eau potable depuis 2013, intervient sur toutes les questions relatives à la gestion de l'eau sur son territoire, soit en direct, soit par l'intermédiaire de délégations de services publics :

- Gestion du réseau d'eau potable : travaux d'amélioration, de création d'installations de production d'eau...
- Coordination de la distribution de l'eau : contrôles, facturation...

La commission participe aux projets d'amélioration du réseau, au suivi des délégations de services publics, à la fixation des tarifs ou encore à la mise en œuvre d'une harmonisation du service.

Elle travaille également au suivi du THD sur le territoire en lien avec le SIEL 42 (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire).



PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION : Valérie PEYSSELON

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Caroline BERGÈRE
04 74 87 53 76 - c.bergere@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Philippe CHATAGNON, Anthony GUIGAL. **CHAVANAY :** Jean-Marie BOURGUIGNON, Jean-Paul SENECLAUZE. **CHUYER :** Philippe BAUP, Patrick VANET. **LA-CHAPELLE-VILLARS :** Alain CHIRAT, Raymond COSTE. **MACLAS :** Laurent CHAIZE, René CHAVAS. **MALLEVAL :** Jean-Claude HURET. **PÉLUSSIN :** Philippe CHETELAT, Jean-Paul MONTAGNIER. **ROISEY :** Didier BRUNEL, Sébastien SOUTRENON. **SAINT-APPOLINARD :** Benoît BARDY, Jacques GERY. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :** David CHAUMEIL, Antonio DIONISIO. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :** Olivier BERAUD, Patrick HENRIOT. **VÉRANNE :** Bernard BRIAS, Bernard PIOT. **VÉRIN :** Michel GALLIEN.

TOURISME

LA COMMISSION

La commission tourisme est en charge de réfléchir et d'émettre des propositions sur les actions en faveur du tourisme.

La communauté de communes confie, à l'office de tourisme du Pilat, les missions d'accueil et de promotion touristique de son territoire en coordination avec le Parc du Pilat et la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

La commission participe à la définition et au développement de la stratégie touristique sur le territoire

et également à la gestion de la base de loisirs à Saint-Pierre-de-Boeuf comprenant notamment l'Espace Eaux Vives, le camping de la Lône, la Maison de la Lône, l'espace détente (aménagement de l'espace près du plan d'eau) et la ViaRhôna



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Michel DÉVRIEUX

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Philippe COUCHOUD
04 74 87 16 09 - info@espaceeauxvives.com

BESSEY : Marlène MATHEVET, Virginie ROLLE. **CHAVANAY :** Yannick JARDIN, Jean-Paul TAORMINA. **CHUYER :** Gisèle BONNET, Bernard CUTILLAS. **LA-CHAPELLE-VILLARS :** Joël MOULIN, Sandrine MULLIERE. **LUPÉ :** Fabienne FAUVET, Nathalie FOREL. **MACLAS :** Géraldine FERRIOL, David VEYRE. **MALLEVAL :** Yannick BRUN, Daniel PIROIR. **PÉLUSSIN :** Chantal CHETOT, Daniel MOULIN. **ROISEY :** Marie-Claude FOREST, Marie-Agnès ACHAINTE. **SAINT-APPOLINARD :** Véronique CANET, Pierre DUPINAY. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :** Violaine GIBERT, Frédéric SEGUIN. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :** Stéphanie BAJU, Anne-Marie DEFAY. **VÉRANNE :** Martine MAZOYER, Noël LAFERTIN. **VÉRIN :** Jocelyne CHAREYRE.

FINANCES

LA COMMISSION

Commission support des commissions thématiques, son rôle est essentiel dans l'encadrement des projets menés par la communauté de communes.

A ce titre, la commission Finances assume les missions d'élaboration et de suivi des budgets (débat d'orientation budgétaire, proposition de budget primitif, gestion de la dette, de la fiscalité...), prospective financière, suivi de l'observatoire et de l'évolution fiscale...

Le budget de la communauté de communes s'inscrit dans la poursuite des opérations d'investissement tout en veillant à apporter un service public de qualité aux habitants.

Composé d'un budget principal et de six budgets annexes (déchets ménagers, cinéma, aménagement des zones d'activités, assainissement non collectif, eau et base de loisirs)



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Jacques BERLIOZ

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Stéphanie ISSARTEL
04 74 87 30 13 - s.issartel@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Véronique CUILLERON, Charles ZILLIOX. **CHAVANAY :** Monique FOUICHE, Fabienne GAYELEN. **CHUYER :** Bernard CUTILLAS. **LA-CHAPELLE-VILLARS :** Jacques BERLIOZ, Joël MOULIN. **MACLAS :** Christophe RICHARD, David VEYRE. **MALLEVAL :** Thomas PUTMAN, Béatrice ZAMBON. **PÉLUSSIN :** Jean DUBOUIS, Serge GRANGE. **ROISEY :** Philippe ARIÈS, Éric FAUSSURIER. **SAINT-APPOLINARD :** Annick FLACHER. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :** Claire D'AGOSTINO, Sylvie GUISSSET. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :** Christian CHAMPELEY. **VÉRANNE :** Martine MAZOYER. **VÉRIN :** Hervé LEVAVASSEUR.

CULTURE

La commission culture a en charge l'action culturelle définie d'intérêt communautaire sur le territoire avec notamment la gestion du centre culturel à Pélussin : la médiathèque Le Shed et le CinéPilat.

La commission travaille sur les grandes orientations que ce soit en termes d'animations, d'acquisitions ou encore de politique budgétaire et participe, par ses décisions, au bon fonctionnement de son service.

Ces choix s'étendent de la fixation des différents tarifs, aux périodes de fermeture de l'établissement ou encore à la validation des animations qui portent la vie de la structure.



La commission mène une réflexion globale sur l'ensemble des services proposés par l'établissement et traite des nombreuses sollicitations reçues.

Soutenue par une entente de programmation, Véo, pour l'obtention de films auprès des distributeurs, un comité de programmation se réunit régulièrement pour définir la diffusion sur l'équipement ■



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Jacques BERLIOZ

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Christine SÉBIRE
04 74 20 33 10 - c.sebire@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Pascal DUMOULIN, Nathalie SOYÈRE. **CHAVANAY** : Brigitte BARBIER, Valérie RICHARD. **CHUYER** : Sylvain BERTHEAS, Céline BOUILLET. **LA-CHAPELLE-VILLARS** : Christine DE LESTRADE, Fabienne FAUVET. **LUPÉ** : Victor LEPOINTE. **MACLAS** : Marcelle CHARBONNIER, Anne-Claude FANGET. **MALLEVAL** : Yves CHABERT, Philippe MARET. **PÉLUSSIN** : Serge GRANGE, Agnès VORON. **ROISEY** : Marie-Agnès ACHAINTE, Emmanuel MARILLIER. **SAINT-APPOLINARD** : Emilie BLANC. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE** : Claire D'AGOSTINO, Mireille GRONDONA. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF** : Nadine ROCHE, Christian CHAMPELEY. **VÉRANNE** : Martine MAZOYER. **VÉRIN** : Jacqueline BLANC-MASSELEM, Françoise MARIANI.

COMMUNICATION

La commission communication a la charge des modes de communication auprès des administrés.

Deux magazines sont publiés par an. Ils traitent des sujets d'actualité qui touchent directement notre communauté de communes.

Cette commission suit la gestion des outils de communication : impressions, sites Internet, réseaux sociaux... Elle peut être également amenée à se positionner sur différents supports de communication pour les événements et animations et est force de proposition pour toute question liée à la communication de l'intercommunalité ■



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Jacques BERLIOZ

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Armelle GHIBAUO
04 74 87 94 13 - a.ghibaudo@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Marlène MATHEVET, Virginie ROLLE. **CHAVANAY** : Yannick JARDIN, Jean-Paul TAORMINA. **CHUYER** : Gisèle BONNAY. **LA-CHAPELLE-VILLARS** : Laëtitia BERTHIER, Christine DE LESTRADE. **LUPÉ** : Victor LEPOINTE. **MACLAS** : Maryse JUTHIER, Annie SAUVIGNET. **MALLEVAL** : Yves CHABERT. **PÉLUSSIN** : Jean-François CHANAL, Philippe CHETELAT. **ROISEY** : Magali ARNAUD, Emmanuel MARILLIER. **SAINT-APPOLINARD** : Véronique CANET. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE** : David CHAUMEIL, Pascal CHOFFEZ. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF** : Lucie DUGUA, Véronique MOUSSY. **VÉRANNE** : Anne BESSET, Viviane DUMAS. **VÉRIN** : Françoise MARIANI.



Chuyer / Photo Olivier Lajuzan

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET HABITAT

Cette commission conduit les différentes actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) ainsi que les réflexions sur les politiques relatives à l'aménagement de l'espace et l'urbanisme.

Habitat

Dans le cadre du PLH qui définit la politique de logement et d'habitat sur l'ensemble de la communauté de communes, la commission assure le suivi du programme d'actions et du budget du PLH, l'attribution des aides financières pour les particuliers, les communes et les bailleurs publics, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'habitat.



Urbanisme

La commission émet des avis, pour la communauté de communes, sur les documents d'urbanisme des communes.

Aménagement du territoire

La commission suit la mise en œuvre des documents de planification ou d'orientation du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) des Rives du Rhône ainsi que du Parc Naturel Régional du Pilat

Développement durable – TEPOS (Territoire à Énergie Positive)

La commission suit le programme d'actions du TEPOS « Saint-Etienne Métropole (SEM) / Pilat » élaboré conjointement avec SEM, Le Parc du Pilat et la Communauté de Communes des Monts du Pilat. L'objectif de ce TEPOS est de diviser par deux les consommations énergétiques d'ici 2050 sur l'ensemble des secteurs notamment résidentiel et d'atteindre 70 % d'énergie renouvelables ■



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Charles ZILLIOX

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Loïc DOLAT
04 74 87 30 74 - l.dolat@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Mathieu TRANCHAND. **CHAVANAY** : Pascal SAULNIER, Jean-Paul SENECLAUZE. **CHUYER** : Raphaël COTTIER, Jean-Pierre SOLEILLAND. **LA-CHAPELLE-VILLARS** : Alain CHIRAT, Joël MOULIN. **MACLAS** : René CHAVAS, Christophe RICHARD. **MALLEVAL** : Renaud GARDE, Gaëtan VERRIER. **PÉLUSSIN** : Chantal CHETOT, Daniel MOULIN. **ROISEY** : Eric FAUSSURIER, Marie-Claude FOREST. **SAINT-APPOLINARD** : Anthony CLUZEL, Annick FLACHER. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE** : Bruno DEGENETAIS, Bruno GIRARD. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF** : Patrick HENRIOT, Xavier NOVIS. **VÉRANNE** : Bernard BRIAS, David CARTE. **VÉRIN** : Quentin MARRON.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA COMMISSION

Développer l'économie du territoire : un enjeu fort pour la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Les élus du Pilat Rhodanien travaillent sur des projets pour l'accueil, la création et le maintien d'entreprises sur le territoire.

Il est également primordial de tenir compte des besoins des salariés et habitants. C'est pourquoi, la communauté de communes apporte des services d'accompagnement à l'emploi, d'orientation professionnelle et d'aide au recrutement depuis 2006.

Les principaux champs d'intervention sont :

- ▶ l'aménagement et la gestion des Zones d'Activités Economiques (ZAE) communautaires ;
 - Z.A.E. des Bretteaux à Saint-Michel sur Rhône,
 - Z.A.E. de la Bascule à Saint-Pierre-de-Boeuf /

Malleval,

- Z.A.E. de Guilloron à Maclas,
- Z.A.E. de Verlieu à Chavanay,
- Z.A.E. du Planil à Pélussin,
- Z.A.E. de l'Aucize à Bessey,

- ▶ les aides à l'économie avec un dispositif financier pour aider le développement des artisans et commerçants,
- ▶ l'animation économique avec des actions favorisant la création, la reprise et le maintien d'activités : (ateliers, rencontres interentreprises) ;
- ▶ l'emploi et la formation : orientation professionnelle, appui aux entreprises dans le recrutement, découvertes métiers ;
- ▶ la gestion d'un espace de télétravail et de coworking au sein de la Maison des services ■



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Patrick METRAL

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Nelly BERNARD
Maison des Services
04 74 56 75 60 - n.bernard@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Véronique CUILLERON, Mathieu TRANCHAND. **CHAVANAY** : Monique FOUCHE. **CHUYER** : Fabien GARNIER, Bernard GROZEILLIER. **LA-CHAPELLE-VILLARS** : Jacques BERLIOZ, Pierre MEUNIER. **MACLAS** : Anne-Claude FANGET, Christophe RICHARD. **MALLEVAL** : Annick RUARD, Pascale VANEL. **PÉLUSSIN** : Stéphane TARIN, Jean-Charles VALENTIN. **ROISEY** : Catherine LIROL, Jean-Michel VALLOT. **SAINT-APPOLINARD** : Annick FLACHER, Julien LIMONE. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE** : Sylvie GUISSSET, Philippe MARCE. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF** : Olivier BERAUD, Alain ROUX. **VÉRANNE** : Michel BOREL, Bernard PIOT. **VÉRIN** : Frédéric DEY.

SERVICES A LA PERSONNE

LA COMMISSION

La commission Services à la Personne a, depuis plusieurs années, mené d'importants projets et assure la gestion de :

La Maison des Services



La Maison des Services du Pilat Rhodanien

Ce lieu, composé de plusieurs pôles organisés autour d'un accueil commun, a ouvert ses portes en 2014. Son objectif est d'apporter des services de proximité aux habitants et aux entreprises dans le cadre de démarches administratives, de projets professionnels, d'accès à l'emploi, de garde d'enfants...

La petite enfance

Au sein de la Maison des Services, on retrouve le pôle Petite enfance, composé du RAMPE (Relais Assistants Maternels Parents Enfants), du Pôle Parents et du Guichet unique, dont l'objectif est de renseigner les parents sur les différents modes de garde existants sur le territoire, prendre en compte leurs besoins en matière de garde individuelle ou collective et réaliser les pré-inscriptions en crèche. Une commission d'attribution statue ensuite sur l'attribution des places en crèches.

La CCPR a en charge la gestion de 4 crèches, qu'elle délègue à la SPL pour les crèches à Maclas et Pélussin, et à l'ADMR pour les crèches à Saint-Pierre-de-Boeuf et Vérin.



Atelier numérique CPAM

La commission coordonne le Contrat Enfance - Jeunesse qui va être remplacé fin 2021 par la Convention Territoriale Globale (CTG).

La CTG est un contrat signé avec la CAF de la Loire pour une durée de 5 ans avec une volonté de s'inscrire désormais dans un champ d'intervention globale (accueil du jeune enfant, jeunesse, accompagnement à la parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, logement / habitat, aide à domicile et animation de la vie sociale). Une réflexion conduite par la CCPR, la CAF et ses partenaires est en cours pour définir un plan d'action adapté aux besoins de la population ■



La crèche à Maclas

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Farid CHERIET



RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Nelly BERNARD
Maison des Services
04 74 56 75 60 - n.bernard@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Angélique LAFAURE, Nathalie SOYÈRE. **CHAVANAY** : Christiane GOIRAND, Pascal JOUVE. **CHUYER** : Béatrice RICHARD, Evelyne ROBELET. **LA-CHAPELLE-VILLARS** : Christelle CHEVALIER, Sandrine MULLIERE. **LUPÉ** : Nathalie FOREL. **MACLAS** : Marcelle CHARBONNIER, Odile BORDIGA. **MALLEVAL** : Annick RUARD, Catherine GUIGUITANT. **PÉLUSSIN** : Dominique CHAVAGNEUX, Martine JAROUSSE. **ROISEY** : Marie-Claude FOREST, Christian PEILLON. **SAINT-APPOLINARD** : Marie-Louise NAVEZ, Muriel ROUCHOUSE. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE** : Nathalie LEBRUN, Frédéric SEGUIN. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF** : Isabelle DUMAZET, Patrick HENRIOT. **VÉRANNE** : Viviane DUMAS, Géraldine PILON. **VÉRIN** : Jacqueline BLANC-MASSELEM, Jocelyne CHAREYRE.

MUTUALISATION

Cette commission est une nouveauté de ce mandat.

Force est de constater que les besoins d'une commune à l'autre sont souvent convergents.

L'objectif est d'optimiser les finances locales par des groupements de commandes, renforcer les services par des soutiens techniques communs qu'il soient matériels ou humains ■



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Hervé BLANC

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Stéphanie ISSARTEL
04 74 87 30 13 - s.issartel@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Philippe CHATAGNON, David SOYERE. **CHAVANAY** : Brigitte BARBIER, Corinne RIVOIRE. **CHUYER** : Yann CHOLET, Béatrice RICHARD. **LA-CHAPELLE-VILLARS** : Didier FORCHERON, Benoît THONNERIEUX. **MACLAS** : Laurent BLANC, René CHAVAS. **MALLEVAL** : Pierre-Antoine GAILLARD, Gaëtan VERRIER. **PÉLUSSIN** : Corinne KOERTGE, Stéphane TARIN. **ROISEY** : Philippe ARIES, Catherine BRUNETON. **SAINT-APPOLINARD** : Annick FLACHER, Jacques GERY. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE** : Violaine GIBERT, Sylvie GUISSSET. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF** : Pierre-Marie CHEVAL, Patrick HENRIOT. **VÉRANNE** : Bernard BRIAS, Bernard PIOT. **VÉRIN** : Valérie PEYSSELON.



PISCINE

La piscine à Pélussin, gérée auparavant par la commune de Pélussin, a été transférée à la communauté de communes en janvier 2018.

La commission travaille sur la gestion de la piscine : de la préparation de l'ouverture aux conditions de fonctionnement (tarifs, horaires...).

Une réflexion a également été engagée pour réhabiliter

cet équipement. L'objectif est la mise aux normes du site et l'amélioration de son attractivité ; tout cela dans un budget maîtrisé ■



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : Hervé BLANC

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Stéphanie FOURURE
04 74 87 94 16 - s.fourure@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Philippe CHATAGNON, Anthony GUIGAL. **CHAVANAY** : Anne-Marie BORGEAIS, Catherine BOIZOT. **CHUYER** : Bernard CUTILLAS. **LA-CHAPELLE-VILLARS** : Adrien MOREL, Michel SUAOU. **LUPÉ** : Fabienne FAUVET, Nathalie FOREL. **MACLAS** : Géraldine FERRIOL, Hervé SERVE. **MALLEVAL** : Pierre-Antoine GAILLARD, Gaëtan VERRIER. **PÉLUSSIN** : Serge GRANGE, Jean-Paul MONTAGNIER. **ROISEY** : Marie-Agnès ACHAINTE, Emmanuel MARILLIER. **SAINT-APPOLINARD** : Emilie BLANC. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE** : Jocelyne MOULIN, Frédéric SEGUIN. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF** : Stéphanie BAJU, Camille BONNASSIEUX. **VÉRANNE** : Anne BESSET, Viviane DUMAS. **VÉRIN** : Michel GALLIEN, Cyrille GOEHRY.

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la compétence intercommunale de protection et de mise en valeur de l'environnement, la commission traite les problématiques liées à la gestion des déchets, des rivières et plus largement de l'environnement.

La gestion des déchets s'articule autour de la collecte et du traitement des ordures ménagères, la collecte sélective et l'exploitation de la déchèterie intercommunale.

Depuis 2014, le service déchets ménagers est financé par une redevance incitative dont le montant est modulé selon le nombre de présentations des bacs à la collecte.



Outre le suivi et l'amélioration du dispositif de cette redevance, la commission a en charge le développement des installations existantes et la mise en place de nouvelles filières de collecte visant à améliorer et augmenter le recyclage des déchets.



Depuis 2011, la communauté de communes adhère au Syndicat des Trois Rivières pour ses services : assistance technique et administrative pour les projets d'assainissement (études, travaux, demandes de subventions) mais aussi pour la réalisation des plans de restauration et d'entretien des cours d'eau, la réalisation de travaux de restauration du lit et des berges, la lutte contre les plantes invasives, les actions de communication et de sensibilisation, notamment auprès des scolaires.

Ainsi, ont été mises en place des actions à long terme ayant pour objectif principal l'amélioration et la valorisation des milieux aquatiques ■



PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION :

Philippe ARIÈS, délégué à la gestion des déchets



Michel BOREL, délégué au développement durable et aux mobilités



RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Caroline BERGÈRE
04 74 87 53 76 - c.bergere@pilatrhodanien.fr

BESSEY : Pascal DUMOULIN, David SOYERE. **CHAVANAY** : Jean-Baptiste PERRET, Killian TARDY. **CHUYER** : Laëtitia FORISSIER, Yann CHOLET. **LA-CHAPELLE-VILLARS** : Patrick CECILLON, Pierre MOUNIER. **LUPÉ** : Denis SAINTOT. **MACLAS** : René CHAVAS, Philippe DRAPEAU. **MALLEVAL** : Yves CHABERT, Thierry FARJON. **PÉLUSSIN** : Jean-Charles VALENTIN, Agnès VORON. **ROISEY** : Didier BRUNEL, Christian PEILLON. **SAINT-APPOLINARD** : Yves GRANGE, Muriel ROUCHOUSE. **SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE** : Violaine GIBERT, Catherine ROSIGUE. **SAINT-PIERRE-DE-BOEUF** : Daniel SAUVIGNET. **VÉRANNE** : David CARTE, Martine MAZOYER. **VÉRIN** : Patrick WETTA.

Les aides aux entreprises

dans le cadre de la COVID 19 et pour la relance de l'économie

L'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont mis en place des aides exceptionnelles pour les entreprises dont l'activité est affectée par la COVID-19 afin de faire face à la crise sanitaire et relancer l'économie.

DE L'ÉTAT

LES AIDES

Elles prennent diverses formes et s'adressent aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), à l'industrie...

Pour en savoir plus sur les mesures de soutien aux entreprises, nous vous invitons à consulter le site web du ministère de l'économie, des finances et de la relance :

➤ www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises

Un plan de relance économique intitulé « France relance » a aussi été lancé par l'Etat avec de

multiples mesures. Ce Plan de relance exceptionnel est déployé autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Retrouvez l'ensemble des mesures dont votre entreprise peut bénéficier dans le cadre du Plan de relance à la page :

➤ www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises.



DE LA RÉGION

LES AIDES

" Financer mon investissement commerce et artisanat "

Aide exceptionnelle à l'investissement (sur l'installation et la rénovation du local commercial)

- Subvention d'investissement pour les commerçants, artisans, agriculteurs, éleveurs et viticulteurs
- Taux de financement de 25 % des dépenses éligibles
- Aide plafonnée à 5 000 €.

Aide pour la vente à emporter et la livraison à domicile

- Subvention d'investissement pour les commerçants, y compris les agriculteurs, éleveurs et viticulteurs
- Taux de financement de 80 % des dépenses éligibles
- Aide plafonnée à 5 000 €.

Aide pour les activités non sédentaires (véhicules, matériels forains, barnums...)

- Financement des investissements matériels
- Taux de financement de 25 % des dépenses éligibles
- Aide plafonnée à 10 000 €.

Prêt artisan et commerçant Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Création, Transmission, Reprise et Développement (matériel, immatériel, commercial, process)
- Taux 0%
- Durée : 5 ans
- De 3 000 à 20 000 € (représente 20% du prêt, un autre prêt est à faire pour les 80% restant)
- Garantie par la Région et la Socama (société de caution mutuelle de la Banque Populaire) à hauteur de 50 % chacun,
- Pas de frais de dossier.

DE LA RÉGION

LES AIDES

" Aide pour le e-commerce : site web et réseaux sociaux "

« Mon commerce en ligne »

- Aide financière pour la visibilité en ligne des artisans, commerçants, restaurateurs, traiteurs, agriculteurs, et viticulteurs.
- Jusqu'à 500 € de dépenses éligibles : prise en charge à 100 % de la dépense,
- Au-delà de 500 € de dépenses éligibles : prise en charge de 50 % des dépenses jusqu'à une aide maximum de 1 500 €.

« J'achète dans ma région »

Pour être référencé gratuitement

➤ <https://jachetedansmregion.fr/>

Qu'il s'agisse de click and collect ou de vente à distance, cet annuaire régional a vocation à faire connaître les produits des commerces de proximité et à encourager l'achat local.

Trouvez un prestataire

Développer un site e-commerce, intégrer un outil de transformation numérique, lancer une nouvelle application web...

La Région vous propose un annuaire des prestataires :

➤ <https://campusnumerique.auvergnerhonealpes.fr/transformer/prestataires/>



A

Certaines aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes sont encore possibles !

(cf. article sur les aides aux entreprises ou contacter le service économie de la communauté de communes).

NOTER !

DE LA RÉGION

LES AIDES

LAISSEZ-VOUS GUIDER !

Le site « AMBITION ECO » de la Région :

- vous présente, sur sa page « **PLAN DE RELANCE & MESURES ÉCONOMIQUES** » les aides nationales et régionales ;
- et vous propose sur sa page « **GUIDE DES AIDES** » un moteur de recherche en fonction de qui vous êtes (TPE, PME, association...), de ce que vous souhaitez (créer, vous développer...) et de votre besoin (soutenir votre croissance, faire face à la COVID 19...).

➤ <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/319-guide-des-aides>.



Retrouvez toutes ces informations concernant les aides sur notre

site Internet :

➤ www.pilatrhodanien.fr (rubrique Economie)

Les aides aux entreprises

La communauté de communes se mobilise pour les entreprises

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES AIDES DE

En raison de la crise sanitaire, les élus communautaires ont souhaité renforcer le soutien de la communauté de communes aux entreprises du territoire à travers plusieurs mesures.

Le « fonds région unie micro entreprises et associations »

La communauté de communes s'est associée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour proposer le « fonds région unie micro entreprises et associations ».

Il s'agit d'une avance remboursable qui s'adresse aux entreprises de 20 salariés voire 50, pas de chiffre d'affaires maximum : micro-entrepreneurs, indépendants, professions libérales, associations employeuses et coopératives.

Elle peut être sollicitée jusqu'au 30 juin 2021 pour un montant compris entre 3 000 € et 30 000 € en une ou plusieurs fois.

Le montant alloué par la communauté de communes est de 33 542 €. La communauté de communes participe à hauteur d'un tiers de l'avance remboursable (1/3 la région Rhône-Alpes, 1/3 la Banque des territoires).

Dégrèvement de la CFE, Cotisation Foncière des Entreprises

La loi a ouvert la possibilité de dégrever la CFE au titre de 2020 pour les entreprises du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'évènementiel particulièrement affectées par la crise sanitaire.

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a adopté ce dégrèvement égal à 2/3 de la cotisation émise au profit des communes et/ou intercommunalités.

Ce dégrèvement représente pour l'ensemble des entreprises une économie de 25 202 €.

Besoin d'un renseignement !

Le service économie est à votre disposition pour vous informer des mesures existantes et vous accompagner.



Maison des Services
Stéphane LACOURTABLAISE
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
04 74 56 75 66
s.lacourtablaise@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr/economie
www.facebook.com/atelier.pilatrhodanien

CONTACT

ENTREPRENEURS INDIVIDUELS, INDÉPENDANTS, TPE, PME, ASSOCIATIONS BESOIN DE TRÉSORERIE ?

FAITES APPEL AU FONDS RÉGION UNIE
MICRO ENTREPRISES & ASSOCIATIONS



AVANCE
REMBOURSABLE



5 ANS



ENTRE 3000
ET 30000 EUROS

Z.A.E. de la Bascule



Après les sociétés AMCA, AB Dépannage Chauffage et SPOREL, six nouvelles entreprises sont venues s'implanter sur la zone d'activités économiques de la Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf.

- ▣ **Pilat Espaces Verts** réalise la création d'espaces verts, les aménagements spécifiques ainsi que la gestion annuelle ou ponctuelle d'extérieur :
 - www.pilat-espaces-verts.fr
- ▣ **Cooptain œno** (SARL Terroirs et Jardins) propose une gamme de matériel et fournitures de caves : matériel de réception et de vinification, équipement de nettoyage, équipement d'expédition, SAV...
 - <https://www.cooptain.com>
- ▣ **MH TP** réalise la maintenance mécanique et hydraulique des engins de travaux publics et des poids-lourds. Le site de MH TP accueille un second

bâtiment qui propose 3 ateliers artisanaux à la location. A ce jour ce bâtiment accueille 2 entreprises. Le 3^{ème} atelier d'une surface de 180 m² est à louer.

- ▣ **Five Star Outdoor** est plus connue sous le nom de **Kayakomania**. Kayakomania est composé du kayak shop, tout le matériel nécessaire à la pratique du kayak, du canoë ou encore du stand up paddle, et de la kayak school qui propose des stages de perfectionnement, des cours thématiques, des semaines de stage durant les vacances scolaires.
 - <https://kayakomania.com>
- ▣ **ECLA Services** est une entreprise de réalisation et rénovation sur mesure de centres de lavage auto. Elle intervient aussi pour le dépannage et l'entretien.
 - www.ecla-services.fr
- ▣ **Accès Élévation** est une société de revente et d'installation de siège monte-escalier, élévateur de personnes et monte-charge.
 - www.acces-elevation.fr



Portrait d'entrepreneur du Pilat

Anne Claire LABASTE « À portée 2 mains »

Interview...



Anne Claire LABASTE
« à portée 2 mains »,
présentez-nous votre
parcours pro et votre
activité ?

A l'origine du projet « À Portée 2 Mains », il y a le constat suivant : dans le Parc naturel régional du Pilat se trouve une richesse merveilleuse. Il s'agit des savoir-faire artisanaux locaux.

Pourtant les artisans d'art et artisans créateurs installés en zone rurale sont aujourd'hui trop peu connus !

Et puis d'autres facteurs m'ont également amené vers ce projet : la combinaison de mes échanges constructifs avec ces artisans créateurs, la relation de confiance avec l'équipe du Parc naturel régional du Pilat, une attente grandissante des Français pour une consommation responsable et artisanale, ainsi qu'un retour à un rythme plus naturel et une formation et une expérience de près de 20 ans en marketing stratégique et opérationnel et en vente.

« À Portée 2 Mains » renforce la visibilité des artisans créateurs implantés en zone rurale à travers 2 actions principales :

- La création d'escapades artisanales et artistiques au vert : des initiations à un savoir-faire au côté d'un professionnel. Ces escapades artisanales permettent de rapprocher public et artisans créateurs dans des moments conviviaux d'échanges et de découverte... et tout cela dans un cadre naturel préservé !
- L'accompagnement de ces artisans avec des services locaux professionnels en marketing & vente. Ces services, proposés à tarif mutualisé, doivent leur permettre d'exercer leur métier dans des conditions améliorées.

Pourquoi avoir choisi le Pilat comme territoire d'implantation ?

S'installer dans le Pilat est un vrai choix de vie. Mon mari et moi ne sommes pas originaires de la région. C'est le choix de vivre à la campagne et d'offrir un environnement naturel et préservé à nos enfants, mais pas loin de tout pour autant... Ensuite, c'est l'accueil et le dynamisme

des habitants du territoire, la richesse des rencontres qui nous ont amenés à nous installer vraiment !

Par quelle(s) structures avez-vous été accompagné pour monter votre projet ?

C'est aux côtés des coworkers de l'@telier de la Maison des Services à Pélussin que le projet a émergé et que j'ai pensé : « C'est peut être possible ! »

Le projet « APortée2Mains » a ensuite bénéficié de l'accompagnement exceptionnel de Ronalpia Saint-Etienne, incubateur de l'économie sociale et solidaire.

Vous avez obtenu le 1^{er} prix au concours « Supporters de l'emploi Loire 2020 » décerné par l'ADIE, pôle emploi et l'association Cœur Vert, racontez-nous cette expérience et ce que ce prix vous a apporté ?

Ce prix est une vraie reconnaissance et une marque de confiance encourageante de la part des professionnels. Il représente également une source de financement bienvenue en phase de démarrage. Cette distinction a donné un coup de projecteur sur le projet. Malheureusement, le contexte sanitaire en a significativement limité le rayonnement.

Quels sont vos projets en cours ?

« APortée2Mains » est en phase de lancement et de nombreux chantiers sont en cours : étoffer nos propositions d'escapades artisanales dans le Parc naturel régional du Pilat, simplifier la vie de nos bénéficiaires avec de nouveaux services et enfin amorcer la prospection auprès des entreprises.

Comment avez-vous vécu ce confinement en tant qu'entrepreneur ?

Ce confinement a mis en lumière un besoin crucial de partage et d'échange entre entrepreneurs : faire partie d'un réseau bienveillant et généreux fait alors toute la différence ! Le contexte m'a imposé de réinterroger ma proposition de valeur... et de faire preuve de patience !

Comment utilisez-vous les outils numériques dans votre activité ?

Les outils numériques occupent un rôle central dans mon activité. Ils me sont utiles à ma formation et mon information. Ils sont également mes principaux outils de communication, de prospection, de commercialisation, de gestion... Mais toute cette digitalisation reste au service d'un objectif : favoriser les interactions humaines !

► <https://aportee2mains.fr/>

Portrait d'entrepreneur du Pilat

Etienne CUGNET PILAT CONNECT

Interview...



Etienne CUGNET, Pilat Connect, présentez-nous votre parcours pro et votre activité ?

Je m'appelle Etienne Cugnet. J'ai fait des études de tourisme pendant deux ans à Lyon, qui m'ont amené à venir travailler à l'office de tourisme à Pélussin. J'ai ensuite enchaîné sur un service civique associatif en 2020. Aujourd'hui je suis animateur jeunesse à l'espace de vie sociale de l'association Les 4 versants et entrepreneur sur le projet Pilat Connect. J'ai été épaulé sur le projet par mon frère Théophile, 23 ans, qui est ingénieur en sécurité des systèmes électroniques pour l'automobile.

Comment utilisez-vous les outils numériques dans votre activité ?

Pilat Connect perçoit le numérique comme un moyen de rester connecté avec le Pilat et ses acteurs tout en apportant des outils virtuels de mise en relation, rapides et fonctionnels.

En effet, le numérique apporte la possibilité aux gens de réserver des prestations en ligne, de géolocaliser les acteurs du Pilat, d'interagir avec eux par « tchat » et de commander directement en ligne. Si ces outils nous paraissent banals, ils ont la capacité d'aider au développement des territoires ou communes un peu recluses.

Quelles ont été vos motivations pour vous lancer dans l'aventure entrepreneuriale ?

J'ai toujours voulu goûter à l'entrepreneuriat d'une façon ou d'une autre. Répondre à un besoin existant dans le Pilat - la visibilité des artisans/prestataires - est ma motivation principale ; j'ai aussi beaucoup d'espoir sur les expériences, découvertes, relations que l'entrepreneuriat peut apporter avec le temps. C'est un domaine qui rassemble de nombreuses personnalités



intéressantes, créatives et motivées. De plus, j'ai la chance d'avoir un frère ingénieur qui m'a grandement aidé sur le plan technique.

Pourquoi avoir choisi le Pilat comme territoire d'implantation ?

Le Pilat est un territoire vivant et dynamique où cohabitent bon nombre de créateurs/prestataires/commerçants ; mais il manquait jusqu'à présent un réseau qui puisse donner de la visibilité aux professionnels. C'était donc l'occasion de pouvoir participer à la vie économique dans le territoire où nous avons grandi.

Par quelle(s) structures avez-vous été accompagné pour monter votre projet ?

Nous avons créé Pilat Connect sans structure particulière pour nous épauler. Heureusement l'accueil du projet par les citoyens, les artisans, les prestataires et la Maison des Services du Pilat Rhodanien ont beaucoup aidé au développement de la plateforme. De nombreux conseils ont été apportés, notamment au niveau juridique.

Quels sont vos projets en cours et perspectives de développement ?

Pilat Connect propose aujourd'hui plus de 200 produits chez 27 vendeurs différents (artisans, prestataires) dans le Pilat.

La prochaine étape est de communiquer sur le projet et de le pérenniser pour que Pilat Connect puisse devenir une référence et que chaque acteur du Pilat puisse avoir la possibilité de mettre en valeur ses créations et son savoir-faire en possédant sa propre boutique en ligne sur le site. Nous aimerions aussi développer le projet avec l'aide des mairies, qui ont les clés en mains pour nous aider à avancer.

► www.pilatconnect.fr



L'emploi des jeunes

Repérage des publics « invisibles »

Partenaire de la Maison des Services, La Mission Locale prend en charge l'insertion professionnelle des jeunes, âgés entre 16 et 25 ans.

La Mission Locale Gier Pilat a été retenue pour participer au repérage de ces "invisibles" sur son territoire. Ce projet a conduit à la signature d'un accord de coopération avec les partenaires locaux du territoire.

Le repérage se fait "hors les murs" avec une démarche proactive destinée à "aller vers" la personne dans son environnement (lieux de vie, d'activité, culturels, centres sociaux, associations locales de proximité, mairies...). Il est assuré par deux conseillers de la Mission Locale mais aussi par les partenaires du consortium. Dès qu'une personne est repérée comme « invisible », les partenaires peuvent lui proposer un certain nombre d'outils concrets pour la mobiliser et l'orienter.

Une fois la personne éligible, la dimension de "raccrochage" et de sécurisation du parcours sont les facteurs clefs pour le succès de la mobilisation. Un entretien diagnostique individualisé est effectué pour déterminer la suite du parcours afin de l'adapter à la situation et aux besoins de la personne. Il peut lui être proposé des outils en lien direct avec sa problématique (aide au permis de conduire, recherche d'emplois, garde d'enfants...).

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), un appel à projets national a été lancé début 2019 et décliné au niveau local afin de repérer les NEET (personnes "ni en emploi, ni en études, ni en formation") âgés de 16 à 29 ans qui passent sous les radars des institutions publiques.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS, DES FORMATIONS

ATELIERS COLLECTIFS POUR L'EMPLOI,

Le Pôle emploi et la Maison des Services proposent des ateliers collectifs pour accompagner les demandeurs dans leurs recherches d'emploi.

- ☐ **Ateliers Présentation des services :** présentation des services de Pôle emploi et de la Maison des Services : une fois par mois en visio sur Pélussin : jeudi 8 avril AM, jeudi 6 mai AM, mardi 1^{er} juin AM, mardi 6 juillet AM.
- ☐ **Atelier Profil de compétences :** tout savoir pour construire ou valider mon projet professionnel, conduire ma recherche d'emploi et faire le lien avec les recruteurs, une fois par mois sur Pélussin. : mercredi 24 mars AM, mardi 27 avril AM, mercredi 26 mai AM, mardi 29 juin AM, mardi 27 juillet AM.
- ☐ **Atelier Booster sa recherche d'emploi ou de formation :** tout savoir pour s'abonner aux offres, rechercher des formations, être autonome pour une demande de CFP (Compte Personnel de Formation).. une fois par mois sur Pélussin : mercredi 24 mars matin, mardi 27 avril matin, mercredi 26 mai matin, mardi 29 juin matin, mardi 27 juillet matin.

De nouveaux ateliers « les mardis découverte des métiers » vont se mettre en place et seront axés sur des témoignages de professionnels et d'employeurs.

- ☐ **Découverte des métiers de la petite enfance** le mardi 23 mars de 14h à 16h. Présentation des métiers d'assistantes maternelles et en crèches (en présence du service petite enfance de la Maison des Services, de la PMI et d'une directrice de crèche).
- ☐ **Job dating emploi saisonnier agricole :** recrutement du domaine Villars le mardi 23 mars matin à la Maison des services
- ☐ **Découverte des métiers de l'agriculture** le mardi 13 avril.
- ☐ **Découverte des métiers du numérique** le mardi 4 mai.
- ☐ **Découverte des métiers des services à la personne** le mardi 15 juin.

Inscription et informations auprès de :



Maison des Services
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
04 74 56 75 60
mds@pilatrhodanien.fr

CONTACT

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 ^{er} jeudi du mois (accueil physique) + 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi du mois (visio)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h 9h - 12h
☐ Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
☐ Convergence (ex. SOS Petits boulots)	1 fois / mois	8h30 - 12h30
☐ CIBC (Bilan de compétences)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ CTP Loire (Compétences Temps Partagé)	tous les 4 ^{èmes} jeudi du mois	9h30 - 12h30
ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
☐ CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
☐ CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 ^{ème} vendredi du mois	8h30 - 12h
☐ Expert - Comptable	2 ^{ème} mardi et 3 ^{ème} vendredi du mois	mardi 13h30 - 17h vendredi 9h - 12h
☐ ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h
SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
☐ Infirmières	Du lundi au vendredi sans RDV	7h45 - 8h30
☐ France ALZHEIMER	Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV	9h30 - 12h30
☐ ANPAA (Prévention Addictologie)	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
☐ CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
☐ SPIP (mesures pénitentières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ CIDFF (permanence juridique)	1 ^{er} mardi du mois	13h30 - 16h30
☐ CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
☐ CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
☐ CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
☐ AIMV	2 fois / mois les lundi après-midi	
☐ UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 ^{er} mercredi du mois	9h - 11h
Permanences du Département de la Loire (sur RDV)		
☐ Assistantes sociales		Sur RDV au 04 77 39 65 71
☐ Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)		
☐ Conseillère économique, sociale et familiale		
☐ Maison Loire Autonomie		
☐ Consultation PMI		
PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	9h - 18h
SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
☐ Renov'actions 42 (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
☐ Soliha (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV	10h - 12h
☐ Finances Publiques	Tous les jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
☐ Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
☐ L'@telier	Espace de travail partagé pour les indépendants et télétravailleurs salariés	Ouvert 7 jrs / 7



La collecte des déchets

Les tarifs 2021 de la Redevance Incitative ?

Conformément à la délibération du 17 décembre 2020, les tarifs de la redevance incitative 2021 s'établissent ainsi :

TARIFS 2021

Volume du bac	Part fixe / abonnement (€ / an)	Part fixe / volume doté (€ / an)	Total part fixe (€ / an)	Coût d'une levée
40 l*	65,51 €	20,59 €	86,10 €	0,92 €
80 l	65,51 €	41,18 €	106,69 €	1,85 €
120 l	65,51 €	61,77 €	127,28 €	2,77 €
240 l	65,51 €	123,54 €	189,05 €	5,53 €
360 l	65,51 €	185,31 €	250,82 €	8,31 €
660 l	65,51 €	339,74 €	405,25 €	15,23 €

* Si incapacité de stockage.

Exemples de redevance selon la taille du bac et le nombre de levées

Volume du bac	Redevance minimum facturée / an 12 levées / an	Montant de la redevance pour 26 levées / an	Montant de la redevance pour 52 levées / an
40 l*	97,19 €	110,12 €	134,15 €
80 l	128,87 €	154,74 €	202,79 €
120 l	160,55 €	199,35 €	271,43 €
240 l	255,45 €	332,92 €	476,79 €
360 l	350,49 €	466,77 €	682,71 €
660 l	587,95 €	801,10 €	1 196,95 €

Facturation des autres services

Services	Tarifs
Abonnement professionnel accès déchèterie / collecte sélective :	127,28 € / an
Sac prépayé :	3,15 € / sac
Levée bac évènementiel :	15,75 € / levée
Frais de changement de serrure :	70,35 €
Echange de bac suite à un dommage non pris en charge par la collectivité :	78,75 €
Changement de volume de bac en dehors des conditions de prise en charge par la collectivité :	78,75 €

Rappel du minimum facturé de levées

Un minimum de 12 levées annuelles par bac est facturé, réparties indifféremment sur l'année (pas 1 levée / mois mais 12 levées / an).

Ainsi, si vous réalisez sur l'année un nombre de levées inférieur à 12, il vous sera facturé sur l'année, au niveau de la part variable, le nombre réel de levées effectuées, complété d'un nombre de levées de régularisation, pour arriver à 12 levées.

QUE FINANCE MA REDEVANCE ?

Vous recevez chaque semestre votre facture de redevance incitative du service déchets. Celle-ci comporte une part fixe et une part variable en fonction du nombre de levées de votre bac à ordures ménagères.

Mais cette redevance ne finance pas uniquement la collecte des ordures ménagères !

Elle participe au financement de l'ensemble des charges d'investissement et de fonctionnement du service de gestion des déchets ménagers :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères,
- la collecte et le traitement des emballages recyclables, des papiers-cartons et du verre (points tri)
- la collecte et le traitement des déchets encombrants (accueil en déchèterie),
- les différentes actions ponctuelles du service (promotion du compostage, animations scolaires...),
- la gestion globale du service (suivi des départs et arrivées, gestion des bacs à ordures ménagères...).

A titre d'exemple, en 2020, les dépenses du service environnement se répartissaient ainsi par flux de déchets :

- 18 % pour la collecte sélective (tri : emballages, papiers cartons, verre)
- 40 % pour les déchets ménagers
- 42 % pour la déchèterie.

LES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

PÉRIODE D'HIVER

de mi-novembre à fin février :

- du lundi au vendredi de 14h à 17h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- fermeture le dimanche et les jours fériés.

PÉRIODE D'ÉTÉ

de début mars à mi-novembre :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanche de 8h30 à 12h30,
- fermeture les jours fériés.

ATTENTION : dernier accès au public, 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Dans le cadre des consignes sanitaires actuelles, l'accès à la déchèterie se fait uniquement sur RDV.

La prise de RDV se fait en ligne sur le site Eco Déchets

➤ www.ecodechet.com

(en utilisant les navigateurs Chrome, Opéra ou Firefox (mais n'utilisez pas Internet Explorer, ça ne fonctionne pas !))

C'est très pratique, vous créez votre compte, avec vos coordonnées sur Internet, et par la suite vous n'avez plus qu'à choisir votre horaire de RDV. Vous pouvez le modifier ou l'annuler, vous n'attendez plus pour déposer vos encombrants !

En cas de difficultés, la prise de RDV par téléphone est possible auprès du service de gestion des déchets ménagers de la CCPR : 04 74 87 94 10.

RESTONS EN CONTACT

Pensez à nous prévenir des changements vous concernant !

Arrivée, départ, ou déménagement au sein du territoire du Pilat Rhodanien... C'est à vous d'en avvertir le service environnement de la communauté de communes, par téléphone au 04 74 87 53 75, par mail à : environnement@pilatrhodanien.fr ou au siège (horaires d'accueil : du lundi au vendredi, 9h / 12h et 14h / 16h30).

Il en est de même pour les changements de composition de votre foyer qui peuvent induire une modification de la taille de votre bac ou de votre facturation.

Vous souhaitez recevoir des informations régulières et connaître les actualités du service Environnement : informations sur la collecte des ordures ménagères (jour férié...) ou l'accueil en déchèterie (type de déchets acceptés, horaires), transmettez-nous votre adresse mail en nous faisant parvenir un courriel à : tri@pilatrhodanien.fr

CHANGEMENT DU VOLUME DE VOTRE BAC

Vous pouvez demander le changement du volume de votre bac, afin de l'adapter à votre production de déchets.

Cependant, ce changement sera pris en charge financièrement par la collectivité uniquement dans les six mois suivant la dotation initiale, ou en cas de changement de composition familiale et sur justificatifs. À défaut, une contribution de 78,75 € vous sera facturée.

Communauté de Communes Service Environnement

9 rue des Prairies 42410 Pélussin
04 74 87 53 75

environnement@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr

Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

CONTACT

L'eau des investissements conséquents !

La production de l'eau potable est réalisée à partir des puits de la Vallée du Rhône et des sources du massif du Pilat.

Dans les précédents magazines, nous vous informions des modalités de gestion de la distribution de l'eau potable confiée à l'entreprise SAUR sur l'ensemble du périmètre intercommunal.

Dans ce numéro, nous souhaitons mettre l'accent sur les investissements importants engagés par la communauté de communes comme les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, la création de nouveaux équipements ou encore l'aménagement d'ouvrages existants.

► Poursuite des actions menées dans le cadre de la protection des captages d'eau

A la suite des arrêtés préfectoraux du 20/02/2018 (délimitation des zones de protection des aires d'alimentation en eau potable et détermination d'un plan d'action), la communauté de communes a confié l'animation du programme aux chambres d'Agriculture de la Loire et du Rhône. En 2020, le coût de la mission a été de 25 854 € TTC (29 962 € en 2019) subventionné à 70 % par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC).

► Achèvement des travaux sur les sources de Soyère



Surpresseur sources de Soyère

L'opération s'élève à un montant global de 139 215 € TTC.

► Achèvement de l'étude « diagnostic et schéma directeur d'eau potable sur le territoire »

Entamée en 2016, la dernière phase de l'étude a abouti à la préconisation d'un programme de travaux de l'ordre de 33 millions d'euros sur 20 ans.

► Achèvement des travaux de mise en place de chlорations supplémentaires effectués sur différents réservoirs et la station de Jassoux à Saint-Michel-sur-Rhône ; le montant global de l'opération s'établit à 89 412 € TTC.

► Poursuite des travaux de renouvellement des réseaux dans le cadre du PPI (*) 2018 / 2021

- Investissements de 2018 à 2020 : 1 097 700 €
- Perspectives 2021 : 573 970 €



Travaux du PPI (*) à Maclas

► Lancement des travaux de renouvellement des branchements plomb, sur les communes de Chavanay, Lupé, Maclas, Malleval, Pélussin, Roisey et Vérin.

Le montant prévisionnel des travaux s'établit à 408 000 € TTC, avec une réalisation sur 2019, 2020 et 2021.

► Réalisation des travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable

Des travaux d'adduction ont été réalisés pour des administrés non raccordés au réseau d'eau potable sur les hameaux du Buisson, La Métrarie, Les Thurettes pour la commune de Pélussin et sur les hameaux du Verdier et du Buet à Saint-Appolinard, dans le cadre d'un financement conjoint (habitants et communauté de communes).

En cas de demande de raccordement de l'ensemble des habitants d'un hameau isolé, la communauté de communes participe à hauteur de 50 % maximum du montant des travaux, dans la limite de 4 500 € par branchement.

► Réalisation des travaux de déplacement et de mise aux normes du seuil de captage sur la source du Malatras.



Travaux / seuil de captage sur le Malatras à Pélussin

EN PERSPECTIVE

LES PROJETS

- Mise en service du puits de Grand Val.
- Détermination des travaux à réaliser (collecte des eaux pluviales de la RD 1086) dans le cadre de la protection des puits de Jassoux, sur les communes de Chavanay et de Saint-Michel-sur-Rhône.
- Fin des travaux de renouvellement des réseaux dans le cadre du PPI 2018 / 2021.
- Fin des travaux de renouvellement des branchements plomb.
- Sécurisation de l'alimentation en eau du plateau à partir de la station de Jassoux à Saint-Michel-sur-Rhône.
- Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre en vue du renforcement du réservoir d'eau potable du quartier des Croix à Pélussin.
- Lancement d'un marché pluriannuel de travaux pour la sécurisation des ressources (clôtures et portails autour des sources et des puits de captage d'eau potable).



La rénovation des logements

est essentielle pour lutter contre le changement climatique

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien s'est engagée, avec Saint-Etienne Métropole, la Communauté de Communes des Monts du Pilat et le Parc naturel régional du Pilat dans une démarche de Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) visant à réduire les consommations d'énergie de 50 % et à couvrir à hauteur de 70 % les besoins énergétiques par des énergies renouvelables.

Le « résidentiel » représente la part la plus importante des consommations énergétiques du TEPOS (Territoire Energie Positive Saint-Etienne Métropole / Pilat)

Les données de l'OREGES (Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre) Auvergne-Rhône-Alpes ont mis en avant que le parc de logements représentait 37 % des consommations énergétiques sur notre territoire.

Le diagnostic du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018 - 2024 a mis en avant que 45 % des logements construits avant 2008 (soit 3 630 logements) sont considérés comme très énergivores avec les étiquettes F ou G, soit une consommation de plus de 331 kWh/m²/an. Pour le même parc de logements, les classes énergie A et B, sont quasi inexistantes (7%).

Pour permettre la rénovation énergétique des logements, la communauté de communes et ses partenaires ont mis en place des aides financières et techniques.

Le second PLH 2018 - 2024 de la communauté de communes constitue la « feuille de route de l'intercommunalité en matière de politique du logement ». Elaboré suite à une phase « diagnostic » qui a mis en avant les forces et les faiblesses du territoire et au vu du bilan du premier PLH, le nouveau se décline en quatre orientations :

- ▶ accompagner la pression résidentielle,
- ▶ permettre les parcours résidentiels,
- ▶ améliorer et valoriser l'habitat existant,
- ▶ mobiliser les partenaires et mettre en œuvre le PLH.

Afin d'améliorer le parc ancien, la communauté de communes subventionne, sous conditions de ressources, les travaux de réhabilitation à hauteur de 1 000€ ou de 750 € (avec une bonification de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 750 € supplémentaires).

Ces subventions peuvent être complétées par d'autres aides financières (Etat, Département). Un accompagnement technique et gratuit est organisé avec des permanences mensuelles dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) conduit par le Département.

Ces permanences, assurées par SOLIHA, se déroulent :
 ▶ le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h à la Maison des Services à Péluassin (sur RDV au 04 77 43 08 80).

Les élus de la communauté de communes ont choisi d'accompagner l'ensemble des particuliers qui souhaitent réaliser des travaux en finançant des audits énergétiques, sous condition de réalisation de travaux, permettant un gain énergétique de 25%. Afin de réaliser ces audits énergétiques, un prestataire a été retenu.

Pour les logements locatifs et en accession à la propriété, la communauté de communes a ciblé, pour des secteurs géographiques qui sont en cours de définition, les aides financières qui seront attribuées aux rénovations de logements.

Ces aides répondront aux projets avec des critères environnementaux précis (étiquette énergétique A, B ou C après travaux).

Au total, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien consacrera plus de 380 000 € (hors frais de personnel) exclusivement à la rénovation énergétique des logements sur la durée du PLH.

Egalement face à la diversité des offres techniques, au démarchage téléphonique intempestif et aux appels frauduleux, les collectivités de la Loire ont mis en place **Rénov'actions42 : un service public gratuit d'informations.**

Les conseillers de Rénov'actions42 sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 18h et répondent à toutes les questions sur la rénovation énergétique. Ils proposent un accompagnement sécurisé, orientent les propriétaires vers les professionnels référencés et mettent en exergue les dispositifs d'aides publiques les plus pertinents par rapport à la situation et aux travaux désirés.

▶ **Rénov'actions 42** : 04 77 41 41 25
 Permanence le 2^{ème} jeudi de chaque mois à la Maison des Services (sur RDV) + d'infos sur : www.renovactions42.org

▶ **Communauté de Communes du Pilat Rhodanien** : 04 74 87 30 74
 Loïc DOLAT - l.dolat@pilatrhodanien.fr

CONTACT

La Société Publique Locale (SPL)

Changement de Présidence et de Direction

Pour mémoire, la Société Publique Locale du Pilat Rhodanien est une société privée (Société Anonyme) constituée uniquement de fonds publics.

Elle a pour mission de gérer :

- ▶ deux crèches de 20 berceaux chacune (Maclas et Péluassin) ;
- ▶ cinq centres de loisirs péri et extrascolaires ;
- ▶ la cuisine centrale permettant de fournir les repas de 12 écoles du territoire.

La SPL est administrée par un Conseil d'Administration qui compte 18 membres représentant les 14 communes et la communauté de communes.

Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président élu pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Président est aussi le Directeur Général de la SPL, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour la représenter auprès des tiers. Il forme un binôme avec la Directrice, qui est salariée de la SPL et qui la dirige dans le cadre des objectifs définis par le Conseil d'Administration.

Pour la SPL du Pilat Rhodanien, l'année 2020 aura été une année particulière sur plusieurs plans.

Elle aura été l'année des élections municipales et M. Georges BONNARD qui était le Président de la SPL depuis 2014 n'a pas souhaité renouveler son mandat.

C'est M. Farid CHERIET, par ailleurs Maire de la commune de Lupé et 6^{ème} Vice-Président de la communauté de communes en charge des services à la personne, qui lui a succédé le 7 juillet 2020.

Quant à Mme Stéphanie FOURURE qui assurait la direction de la SPL depuis 2015, elle a quitté ses fonctions fin juin pour retourner à la communauté de communes.



Mme Emmanuelle STAWOWSKI lui a succédé dès le 1^{er} octobre. Elle avait déjà remplacé Mme Stéphanie FOURURE quelques mois entre 2018 et 2019 à l'occasion de son congé maternité.

Après avoir géré des agences d'aide à domicile pendant 11 ans, Mme Emmanuelle STAWOWSKI a souhaité évoluer en passant le CAFERUIS

(Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale). C'est au service de la SPL qu'elle a voulu mettre en œuvre ses compétences de manager et de gestionnaire.

Bien évidemment la crise sanitaire aura été au cœur de tous les esprits et la SPL a su adapter son activité selon les directives nationales.

Les salariés ont répondu présents lors du premier confinement lorsqu'il a fallu ouvrir les structures pour les enfants des personnels indispensables ■

<p>Centre de loisirs « La grotte aux fées » Chuyer - La Chapelle-Villars Contact : Anne-Gaëlle FANGET Tél. 04 74 20 92 62 (hors vacances) Tél. 07 67 09 59 57 (pendant les vacances) aupaysdesenfants@spilathodanien.fr</p>	<p>Centre de loisirs Péluassin 19 rue du Dr Soubeyrand 42410 PELUSSIN Contact : Agnès CHAUDET Tél. 04 74 56 89 32 07 49 06 19 19 centresloisirpelussin@spilathodanien.fr</p>	<p>Centre de loisirs périscolaire La Chapelle-Villars Ecole primaire publique La Minarie 42410 LA CHAPPELLE-VILLARS Contact : Agnès CHAUDET Tél. 07 67 09 59 57 centresloisirpelussin@spilathodanien.fr</p>
<p>Centre de loisirs « Au pays des enfants » Bessey - Roisey Saint-Apollinard - Vèranne - Ecole maternelle et primaire Le Bourg - 42520 ROISEY Tél. 04 74 20 92 62 - Ecole communale Le Bourg - 42520 VERANNE Tél. 04 74 31 05 30 Contact : Anne-Gaëlle FANGET (hors vacances scolaires) aupaysdesenfants@spilathodanien.fr</p>	<p>Centre de loisirs Chavanay Parking impasse du bief 42410 CHAVANAY Contact : Agathe VIAL-CHAPUIS Tél. 07 67 00 14 07 alsh.chavanay@spilathodanien.fr</p>	<p>Crèche « Les Pites Querottes » Rue du Professeur Voron 42410 PELUSSIN Contact : Julie JOUSSELME Tél. 04 74 56 89 34 crechepelussin@spilathodanien.fr</p>
	<p>Cuisine centrale traditionnelle 42410 PELUSSIN Contact : Sylviane BAVUT Tél. 04 74 56 89 30 cuisinecentraletraditionnelle@spilathodanien.fr</p>	<p>Crèche « Les Pites Pilous » 4 quartier de l'avenir 42520 MACLAS Tél. 04 74 56 85 73 Contact : Amandine LORRAIN crechelespitilous@spilathodanien.fr</p>

Siège de la SPL
9 rue des Prairies
42410 PELUSSIN - Tél. 04 74 56 75 65 - spi@spilathodanien.fr

La cuisine centrale : les travaux avancent



Le projet de la cuisine centrale a été évoqué à plusieurs reprises dans nos précédents numéros du Mag'.

Pour rappel, le projet de création d'une cuisine centrale dans un nouveau bâtiment a émergé en raison de locaux devenus exigus.

Actuellement, la SPL du Pilat Rhodanien produit 700 repas par jour pour les écoles de Pélussin, Chavanay, Maclas, Roisey, Véranne, Saint-Appolinard, Saint-Michel sur Rhône, Vérin, Malleval, Lupé et Chuyer.

Ce nouveau bâtiment se situera sous les locaux de la communauté de communes et à proximité de la Maison des Services.

Le choix de construction s'est porté sur un bâtiment en ossature bois en adéquation avec les problématiques environnementales : isolation fibre de bois, panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée, stores brise-soleil, toiture shed pour l'éclairage naturel et l'aspect patrimoine.

Le premier coup de pelle a été donné en juin 2020. Aujourd'hui, le bâtiment est hors d'eau, hors d'air. Place maintenant aux entreprises qui doivent intervenir à l'intérieur du bâtiment : carrelage, cloisons, électricité, plomberie puis, dans un second temps le matériel de cuisine sera installé. La livraison est prévue pour mi-avril 2021.

Ce projet a obtenu le soutien financier de nombreux partenaires : Etat, région Auvergne Rhône-Alpes et

Conseil Départemental de la Loire.



Le plan de financement s'établit, à ce jour, comme suit :

	DÉPENSES HT
AMO / Maitrise d'œuvres / Bureaux études	147 988 €
Travaux / mobilier	1 190 289 €
Acquisition terrain	102 475 €
Frais annexes	9 176 €
Assurance Dommages Ouvrage	14 556 €
TOTAL HT	1 464 484 €

	%	RECETTES
Etat - DSIL	19,27 %	282 200 €
Région AURA	33,25 %	487 000 €
Département	25,32 %	370 800 €
Autofinancement	22,16 %	324 484 €
TOTAL	100,00 %	1 464 484 €

L'autofinancement sera couvert par un loyer versé par la SPL.

La piscine intercommunale



La piscine à Pélussin n'a pas réouvert ses portes pour la saison estivale dernière.

Cette décision a été prise à regret par la communauté de communes qui a attendu le dernier moment pour se positionner en espérant une amélioration de la situation sanitaire. Plusieurs raisons ont justifié ce choix :

- Tout d'abord, cet équipement n'était pas suffisamment dimensionné pour permettre une ouverture tout en respectant le protocole sanitaire très strict (non croisement dans les vestiaires et sanitaires notamment).
- La capacité de la structure aurait dû être drastiquement diminuée afin de respecter un nombre de m² suffisant par personne.
- En cas d'intempérie, il n'y avait pas de zone de repli suffisamment grande pour pouvoir respecter les distances entre les usagers.

Pour l'été 2021, rien n'est encore décidé. Les élus ont pris la décision d'attendre encore quelques mois avant de se positionner en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Outre la question du fonctionnement habituel de la piscine, la communauté de communes reste très investie sur le travail de réflexion à mener sur la réhabilitation de cet équipement très ancien.

Avec le nouveau mandat, une commission dédiée à la piscine a été créée et un vice-président en charge du dossier a été désigné : M. Hervé BLANC, Maire de Maclas.

Cette commission travaille sur différentes pistes de réflexion pour la réhabilitation de la piscine.

Des visites de différentes piscines à proximité ont été réalisées afin de permettre de se poser les bonnes questions sur les différents usages possibles. La route est longue avant de voir se dessiner un projet mais la volonté est là.

Nous serons en mesure de vous communiquer des informations plus précises sur ce dossier dans un prochain numéro du Mag'.

A suivre donc !

PISCINE INTERCOMMUNALE

22 rue du Pompailler
42410 PÉLUSSIN

www.pilatrhodanien.fr

04 74 87 62 10

CONTACT



Centre culturel

CinéPilat

Bénévoles et agents du CinéPilat se sont adaptés aux contraintes sanitaires devant aussi faire l'expérience d'un nouveau fonctionnement.

La veille du premier confinement, le CinéPilat a fermé ses portes le vendredi 13 mars 2020, pour rouvrir trois mois plus tard.

Le 24 juin, le public a pu retrouver le chemin de la salle avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict.

Dans une volonté de continuité du service, une ouverture estivale exceptionnelle a été expérimentée sur les mois de juillet et d'août avec une grille allégée. Le cinéma a également observé deux jours de fermeture hebdomadaire les mardis et mercredis jusque fin août.

Le samedi 24 octobre, les horaires des séances de la semaine en cours et la suite du programme doivent être modifiés suite à l'annonce d'un couvre-feu à 21h. Les dernières séances ont lieu au plus tard à 19h pour les films les plus courts afin de permettre aux spectateurs de regagner leur domicile.

LE CINÉPILAT EN 2020...

- 180 jours d'ouverture et 163 jours de fermeture.
- 362 séances (708 en 2019).
- 9 438 spectateurs (fréquentation à - 65%), pour une moyenne de 26 spectateurs / séance.
- 38 séances événements maintenues.
- Des initiatives pour garder le lien en période de fermeture avec les newsletters du centre culturel et la page Facebook (concours de détournement d'affiches, suggestions de films et programmation en ligne avec les « CinéConfiné », quizz, partage de l'actualité culturelle avec les « Trouvailles » du centre Culturel...)

Mais aussi... un succès pour la 15^{ème} édition du Festival Les Toiles des Mômes !

Un mois d'octobre qui se voulait encourageant, avec une fréquentation familiale et du jeune public au beau fixe grâce au Festival Les Toiles des Mômes. Pour cette édition, 7 films « Jeune Public » accessibles dès



3 ans ont été accompagnés d'ateliers à l'issue des projections : ateliers manuels, ciné-dialogue en salle, découverte du compost, ciné-matin et remise d'un diplôme de la première séance...

Le festival a pris fin prématurément le 29 octobre et aura enregistré pas moins de 563 entrées pour 13 séances (3 annulées). Une très belle édition avec un public familial fidèle et nombreux (15 séances - 587 entrées en 2019), signe que les envies de cinéma, de découverte, sont bien présents.



Décryptage d'une affiche avec Arthur Bellot, médiateur culturel

Le second confinement est annoncé peu après, durant les vacances scolaires d'octobre. Le CinéPilat ferme de nouveau ses portes au public le 30 octobre.

Au moment de la rédaction de cet article, aucune date de réouverture précise en 2021 n'est avancée.

En raison d'un calendrier de sorties de films instable face à cette situation sanitaire, la programmation s'est à plusieurs reprises étalée sur 2 à 3 semaines maximum au lieu de 4.

Les programmes papier mensuels disponibles dans les points habituels de distribution ont également été suspendus. Un programme était disponible au public sur place, en ligne ou sur les réseaux sociaux.

La validité des places sur les cartes d'abonnement, les tickets Comité d'Entreprises et autres contremarques sera prolongée dès la réouverture du CinéPilat.

NOUVEAU TARIF : Le Pass'Région + est désormais accepté en caisse du CinéPilat. Nouveau dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est une carte à destination des seniors, donnant lieu à des avantages touristiques et culturels, dont 2 places de cinéma.

A NOTER

L'année 2020 s'annonçait pourtant dynamique ! Et scientifique... pour la médiathèque intercommunale mais également dans le réseau des bibliothèques du Shed.

Pas d'expérimentation de Covid au programme mais des animations multiples sur la thématique du son : exposition, technologie, expérimentation, rencontres artistiques, musique...

Mais la fermeture brutale de la médiathèque le vendredi 13 mars a stoppé net toute activité. La médiathèque est restée fermée totalement au public du 13 mars au 16 mai.

Le cinéma étant également fermé, le personnel du centre culturel s'est attaché durant cette période à conserver le lien avec les usagers. Des rubriques nouvelles sont apparues sur le Portail du Shed, des jeux interactifs (quizz, contributions...) ont été proposés.

Afin de pallier l'absence de prêt de documents, l'accent a été mis sur la création d'accès aux multiples ressources en ligne proposées par la Direction Départementale du Livre et du multimédia.

Une veille documentaire rigoureuse a permis également d'apporter des conseils en découvertes musicales, cinématographiques, documentaires, littérature...

Du 20 mai au 6 juin : Drive 1 (du mercredi au samedi avec des horaires réduits)

L'ouverture des locaux au public étant toujours interdite, un premier « Service minimum » a été proposé aux usagers. Il était alors possible de réserver des documents en ligne ou par téléphone et de venir les récupérer sur rendez-vous.

Au retour des documents, une mise en quarantaine (de 10 jours puis 3 jours) a nécessité un stockage des documents dans la salle d'animation et le nettoyage et rangement de l'ensemble des documents de la semaine les mardis et mercredis matins en dehors des heures d'ouverture au public.

Du 10 juin au 29 octobre : ouverture des locaux au public (du mercredi au samedi aux horaires habituels sauf mardi)

Durant cette période, la médiathèque a pu ouvrir à nouveau au public dans des conditions spécifiques. Par ailleurs, les accueils scolaires ont pu de nouveau être organisés dès le mois d'octobre.

Centre culturel

Médiathèque

Du 30 octobre au 28 novembre : Drive 2 (du mercredi au samedi aux horaires habituels sauf mardi)

Riche de son expérience précédente du drive..., l'équipe s'est organisée pour maintenir le service sur les horaires habituels. Les prêts étaient possible à partir de réservations en ligne ou téléphonique, mais également de mini sélections réalisées sur place par le personnel ou de sélections personnalisées en regard des demandes des usagers sur place.

Le retrait des documents était par ailleurs possible aux horaires d'ouverture, sans rendez-vous préalable.

Depuis le 28 novembre : ouverture des locaux au public (du mercredi au samedi aux horaires habituels sauf mardi)

Durant cette année 2020, l'équipe s'est attachée à offrir le service le plus complet possible dans le respect des contraintes sanitaires permettant l'accès de la médiathèque à toutes et tous en sécurité. L'équipe du Shed, composée pour partie de bénévoles, s'est trouvée affaiblie ; pour autant, trois nouvelles bénévoles ont choisi d'intégrer l'équipe à la rentrée.

L'offre de service s'est révélée amoindrie du fait du report d'un grand nombre d'animations ; toutefois, la situation a nécessité d'aller chercher de la ressource dans la créativité... Et même si le très beau projet de la C^{ie} Troisième Rêve du Théâtre Michel Tallaron n'a pu être présenté dans son intégralité, nous pouvons nous réjouir de la mise en place de l'exposition Fleuves Intérieurs qui a trouvé toute sa place au sein des collections de la médiathèque.



Au plaisir de nous retrouver en 2021 !

CENTRE CULTUREL À PÉLUSSIN

- CinéPilat :** 9 rue des 3 sapins
Tél. 04 74 87 29 94
www.mediathequeleshed.fr
www.facebook.com/cinepilat
- Médiathèque Le Shed :** 5 rue du jardin public
Tél. 04 74 20 33 10
www.mediathequeleshed.fr
www.facebook.com/mediathequeleshed

CONTACT

Base de loisirs

La communauté de communes recrute aussi des apprentis

Interviews...

Depuis plusieurs années, l'équipe de la base de loisirs accueille des jeunes en contrat d'apprentissage, pour deux ou trois ans, selon leur parcours d'études.



Lisa SACCUCCI, 23 ans, élève en 2^{ème} année de BTS Tourisme à l'IEFT à Lyon est en contrat d'apprentissage à l'Espace Eaux Vives à Saint-Pierre-de-Bœuf.

Lisa, quel est votre parcours ?

J'ai un BAC Scientifique, à la suite duquel j'ai suivi une 1^{ère} année de médecine.

Je ne m'épanouissais pas dans cette branche ; j'ai donc

décidé de partir une année en Australie. Suite à ce voyage, j'ai repris des études dans le tourisme.

Pourquoi avez-vous choisi de faire un apprentissage en alternance à l'Espace Eaux Vives ?

Vivant dans le Pilat, j'y avais pratiqué des activités nautiques. Travailler à la base de loisirs, alliait mes études de tourisme et ma passion pour le sport. En plus de la proximité, je voulais également y travailler pour l'ambiance joviale et dynamique qui y règne.

L'alternance permet d'acquérir des compétences pratiques en complément de la théorie et, après l'obtention du diplôme, il est plus facile de trouver du travail dans le domaine avec une première expérience professionnelle. C'est également un excellent moyen de se faire un carnet d'adresses avant même d'avoir fini ses études.

Quelles compétences avez-vous acquises ?

J'ai de la chance de travailler avec une équipe qui me laisse entreprendre des projets tels que la promotion, la communication et l'événementiel. J'ai acquis des compétences relatives à mon BTS comme la relation client, l'accompagnement, la vente de produits touristiques mais également de l'aisance orale, une confiance en moi pour démarcher d'autres professionnels et une bonne organisation.

Au fil de mon apprentissage, j'ai développé un centre d'intérêt pour le secteur de l'événementiel, et étant uneoureuse du sport je souhaiterais me spécialiser dans

l'événementiel sportif et poursuivre mes études dans une Sport Business School ■

Louis PANEL, 20 ans est également en contrat d'apprentissage à l'Espace Eaux Vives comme Moniteur.

Il prépare un diplôme de DEUST AGAPSC (Animation et Gestion des Activités Sportives et / ou Culturelles) option Activité Pleine Nature en alternance avec son école à Clermont-Ferrand.

Après deux années de formation en alternance, l'objectif de sa formation est d'animer et d'encadrer une activité, à un niveau découverte ou initiation, de promouvoir et de développer une structure de plein air ou une base de loisirs et d'organiser des événements sportifs.



Pourquoi avez-vous choisi de faire un apprentissage en alternance à l'Espace Eaux Vives ?

Je suis un passionné de VTT et de sports en pleine nature, c'est ce qui m'a conduit à l'espace eaux vives, que je connaissais étant originaire de la région. Par la suite je souhaiterais m'orienter sur un DE VTT pour encadrer de la compétition pour les jeunes.

Mon apprentissage à la base m'a permis d'être polyvalent, entre les différents travaux publics et l'encadrement de groupe en tant que moniteur. J'ai d'ailleurs progressé à ce niveau également, je suis aussi plus à l'aise et confiant pour gérer des personnes et assurer leur sécurité.

L'apprentissage en alternance est un bon moyen d'acquérir les bases pédagogiques. J'aime élargir mes connaissances dans les activités de plein air et pouvoir diversifier mes champs de compétences ■

L'ESPACE EAUX VIVES

avenue du Rhône

42520 Saint-Pierre-de-Bœuf

04 74 87 16 09

info@espaceeauxvives.com

www.espaceeauxvives.com

www.facebook.com/EspaceEauxVives

CONTACT

Balade éco-responsable

Une belle initiative, qui joint l'utile à l'agréable



Le 18 août 2020 une balade éco-responsable était organisée par les agents saisonniers de l'Espace Eaux Vives et de la Maison de la Lône à Saint-Pierre-de-Bœuf.

L'objectif était de nettoyer le plan d'eau de la base de loisirs des déchets jetés sur les berges et dans l'eau.

Pour cela l'équipe de la base de loisirs a mis à disposition, gratuitement, sa bonne humeur et du matériel pour naviguer (canoë, kayak, C9, paddle).

Les participants choisissent leur embarcation et vont ramasser les déchets dispersés sur le plan d'eau.



Une centaine de personnes étaient présentes, des locaux et des vacanciers du camping de la Lône, et ont pu collecter deux bacs de 660 litres et des encombrants.

Au vu du succès rencontré, il est envisagé pour 2021 de reconduire cette opération visant à impliquer tout un chacun dans le respect et la protection de l'environnement, de son environnement.

Un buffet a permis de clôturer l'événement et de remercier les participants autour d'un moment convivial.

Merci à Gaëlle et Hyppolite pour l'organisation de cet événement ■



LES SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENVIRONNEMENT

Vous recherchez des informations concernant la collecte des déchets ménagers, la collecte de tri, la déchetterie, l'eau potable, l'assainissement non collectif...

Contactez le service Environnement de la CCPR
04 74 87 53 75



SPL



Vous recherchez des informations concernant les centres de loisirs, le périscolaire...

Contactez la Société Publique Locale (SPL) du Pilat Rhodanien
04 74 56 75 65

HABITAT

Vous recherchez des informations sur l'aménagement de notre territoire, des informations sur les aides pour l'habitat ou pour la mobilité...

Contactez le service Habitat de la CCPR
04 74 87 30 13



MAISON DES SERVICES

Vous recherchez un emploi, une formation, une orientation, un espace dédié au numérique...

Vous souhaitez faire garder vos enfants, des conseils pour la famille...

Vous recherchez une aide dans vos démarches dans le cadre de la protection sociale, des informations juridiques, des conseils sur les assurances maladie et la retraite, des informations sur les transports, les impôts, le logement, la vie quotidienne...

Contactez la Maison des Services du Pilat Rhodanien et rencontrez nos partenaires

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

04 74 56 75 60

www.facebook.com/mdsdupilatrhodanien



TOURISME

Vous recherchez des informations concernant la base de loisirs, les hébergements touristiques, le camping...

Contactez la base de loisirs
42520 Saint-Pierre-de-Boeuf
04 74 87 16 09

CULTURE



Vous recherchez des informations concernant la médiathèque Le Shed, le réseau des bibliothèques, le CinéPilat, les événements en lien avec la culture...

Contactez le centre culturel
3 rue des 3 sapins - 42410 Pélussin

04 74 87 29 94
(CinéPilat)

04 74 20 33 10
(Médiathèque)

ÉCONOMIE

Vous souhaitez créer ou développer votre activité, vous cherchez un réseau, des conseils, un accompagnement, des aides financières, un espace de coworking...

Contactez la Maison des Services du Pilat Rhodanien

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

04 74 56 75 60

www.facebook.com/atelierpilatrhodanien

www.pilatrhodanien.fr



9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 30 13

